



Art, Musique & Spectacle en Lozère
www.amusel.org

CHANAC
Stage du 20 au 31 juillet 2019

Responsable de session : Myriam CHIAPPARIN

Violon : Corinne JEANSONNIE, Carine DELCLAUD,
Arnaud LEHMANN

Alto : Catherine DEMONCHY

Violoncelle : Lucie CHAPEL

Contrebasse : Éric LANCELOT

Piano : Jérôme LELONG

Flûte traversière : Myriam CHIAPPARIN, Anaïs BENOIT

Clarinete : Frédérique MOINE

Cor : Pierre ROUGERIE

Harpe : Violaine AMSLER

Guitare : Atahualpa FERLY

Solfège complémentaire : Hervé CHIAPPARIN

Pianiste accompagnateur : Olivier BESNARD

Lieu du stage :

Située au sud du massif central, la Lozère constitue la partie septentrionale de la région Languedoc-Roussillon. Département montagnard dont l'altitude moyenne est la plus élevée de France (1000 m), la Lozère se partage en cinq régions naturelles : Aubrac ; Cévennes ; Gorges du Tarn et de la Jonte, Causses Méjean et de Sauveterre ; Margeride ; Vallée du Lot et Mont Lozère.

Le petit bourg de Chanac (1461 hab, 650 m d'altitude) se situe dans la haute vallée du Lot, à mi-chemin entre Mende et Marvejols ; adossé au causse de Sauveterre, il offre de magnifiques paysages de moyenne montagne.

Organisation pédagogique :

L'organisation des cours est décidée par chaque professeur en fonction du nombre d'élèves et des niveaux, et sera affichée au centre Marie Rivier le soir de l'arrivée.

L'Association garantit un minimum de 30 minutes de cours quotidien, pour chaque stagiaire, avec un professeur de l'instrument choisi.

Les stagiaires qui souhaitent faire de la musique de chambre peuvent nous le signaler à l'avance et proposer des œuvres (apportez vos partitions !). Dans ce cas, les cours de musique de chambre seront organisés selon la disponibilité des professeurs, en plus ou à la place des cours individuels.

Chaque stagiaire aura la possibilité de participer à un orchestre, selon son niveau.

L'Association garantit aux stagiaires pianistes la disposition d'un instrument de travail (acoustique !) au minimum trois heures par jour.

Les stagiaires sont invités, dans la limite des places disponibles, aux concerts donnés par leurs professeurs, et peuvent assister à tous les cours comme auditeurs.

Plusieurs auditions seront organisées dans le courant du stage ; un concert en l'église de Chanac sera proposé, sur avis de leur professeur, aux stagiaires les plus avancés.



Organisation matérielle :

Les stagiaires qui le souhaitent peuvent s'inscrire uniquement aux cours, et prendre en charge leur intendance complète (hébergement et repas). Chanac dispose d'un camping et d'un village de gîtes attrayants, à proximité de la piscine municipale dont l'entrée est gratuite pour les stagiaires.



(La visite du site de Chanac est vivement conseillée).

Comme les années précédentes, une formule de pension complète, avec encadrement des mineurs par des animateurs qualifiés, est proposée au centre d'accueil de l'école Marie-Rivier de Chanac, dans des chambres de 2 à 7 lits.

Pour les familles et parents présents durant tout le stage, la formule de demi-pension avec encadrement est particulièrement recommandée, car elle permet aux stagiaires accompagnés de retrouver leur famille le soir, tout en profitant de la vie du groupe en journée. Les veillées sont incluses dans la formule. (repas du soir payables à l'unité si besoin).

Tous les stages AMUSEL sont déclarés « Jeunesse & Sport ».

Transport collectif :

L'association AMUSEL met à la disposition des stagiaires qui le souhaitent un car Paris/Chanac, où les mineurs seront encadrés pendant le voyage par des animateurs du stage.

Le départ aura lieu le samedi 20 juillet en début de matinée, le retour (en car ou en train selon le nombre de participants) le mercredi 31 juillet en fin d'après-midi.

Liens utiles :

Le site de la ville de Chanac :

<http://www.chanac.fr>

Le site du Conseil Départemental :

<http://www.lozere.fr>

Les professeurs :



Corinne JEANSONNIE : Professeur titulaire au CRR d'Aix-en-Provence et au CRC de Maisons-Laffitte, titulaire du CA, Médaille d'Or et Mention d'Excellence du CRR de Rueil (*M. Moulin*), membre de l'Orchestre Philharmonique du Pays d'Aix.



Carine DELCLAUD : Professeur titulaire au CRR de Rennes, titulaire du CA, Diplôme National d'Études Supérieures Musicales du CNSMD de Lyon, concertiste au sein de différentes formations de musique de chambre et d'orchestres.



Arnaud LEHMANN : Professeur au CRR de Nancy et au CRD du Blanc-Mesnil, titulaire du CA, 1er Prix du CNSM de Paris (*Pierre Doukan / Olivier Charlier*), perfectionnement au Banff Center for the Arts (Canada) et au CNSM de Lyon, Membre de l'Orchestre « Les Siècles » dirigé par F.X. Roth.



Catherine DEMONCHY : Professeur titulaire au CRC de Neuilly-sur-Marne, titulaire du DE (CNFPT), 1er Prix d'alto à l'unanimité du CNSM de Paris (*Jean Sulem*), Membre du Quatuor « Sine Qua Non »



Lucie CHAPEL : Professeur aux CRC de Fontenay-sous-Bois et des Lilas, titulaire du DE et d'une Maîtrise de musicologie à Paris IV-Sorbonne, membre de la Compagnie "Les Archets à Bâbord".



Éric LANCELOT : Professeur des Conservatoires de Paris et au CRD de Chartres, titulaire du DE, 1er Prix de contrebasse du CNSM de Paris (*J-M Rollez*), collabore avec différents orchestres.



Jérôme LELONG : Enseignant au CRR de Créteil, DEM de piano (*J. Bourgès-Maunoury*) du CRR de Créteil, titulaire du DE, Licence de musicologie à Paris IV-Sorbonne, compositeur, créateur d'un duo piano/chant avec le baryton Louis-Pierre Patron.



Myriam CHIAPPARIN : Professeur titulaire au CRC de Fontenay-sous-Bois (94), titulaire du CA (CNSM de Paris), 1er Prix de virtuosité de Genève (*Maxence Larrieu*). Membre du quatuor Campsis.



Anaïs BENOIT : Professeur au Pôle d'Enseignement Supérieur Paris-Boulogne et au CRR de Boulogne-Billancourt, 1er Prix de flûte au CNSM de Paris (*Pierre-Yves ARTAUD*), petite flûte solo de l'Orchestre de Paris.



Frédérique MOINE : Professeur au Conservatoire du Centre de Paris, au CRC de Houilles et à la Schola Cantorum, Titulaire du CA et d'un Master II au conservatoire Royal de Bruxelles (Ronald Van Spaendonck).



Pierre ROUGERIE : Professeur au CRD de Nevers, 1er Prix du CNSM de Lyon (Michel Garcin-Marrou), membre de l'Orchestre « Les Siècles », collabore avec les principaux orchestres parisiens.



Violaine AMSLER-DELVAUX : Professeur au CRI de Châtillon et de Choisy-le-Roi, titulaire du DE, membre de l'orchestre de Lutetia (dir. A. Sandler), invitée au sein de diverses orchestres (ONDIF, Padeloup,...) et formations de musique de chambre (duo, quintette, octuor).



Atahualpa FERLY : Professeur des Conservatoires de Paris, 1er Prix du CNSMDP (*R. Dyens*), lauréat des Concours Internationaux de Montdidier, Bardonecchia, et Inter-Caraïbes.



Hervé CHIAPPARIN : Professeur titulaire de Solfège et Violoncelle au CRC de Boissy-Saint-Léger, dirige le BSL Orchestra, Prix de Solfège spécialisé (*Christian Manen*) et de violoncelle (*Roland Pidoux*) du CNSM de Paris.

Les tarifs 2019

Frais pédagogiques

Stage Instrumental	440 €
<i>Ou</i> Stage Instrumental junior	400 €
<i>Ou</i> Stage Piano	530 €
<i>Ou</i> Stage Piano junior	480 €
Option piano ou violon complémentaire	95 €
Option solfège complémentaire	150 €
Frais de dossier web (<u>offerts si inscription avant le 30 Avril</u>)	30 €
OU Frais de dossier papier (<u>10 € si inscription avant le 30 Avril</u>)	40 €
TOTAL des frais pédagogiques	

Frais de pension et animation

MINEURS Hébergement et encadrement en pension complète	410 €
OU MINEURS Encadrement en demi-pension	190 €
MAJEURS Hébergement en pension complète (nous contacter)	330 €
OU MAJEURS Repas de midi seuls	100 €
Transport aller <u>ou</u> retour (compter double tarif pour AR)	65 €
TOTAL des options choisies	

Réductions - aides

Aucune remise ne pourra être consentie sur les tarifs junior, ni sur les prestations annexes (hébergement, encadrement, repas, voyages, etc.)

Le tarif junior est accordé aux stagiaires de moins de 11 ans au premier jour du stage

Une remise de 10% sera consentie sur le coût pédagogique de la deuxième inscription et des suivantes pour les fratries, ou en cas d'inscriptions à plusieurs instruments pour un même stagiaire,

Le stage étant déclaré en tant que séjour de vacances non spécifique, il est possible de solliciter les **aides financières de votre CE et/ou les aides « bon temps libre » de la CAF.**

À noter

Afin de confirmer l'inscription, vous serez invité à faire un premier versement, quel que soit le mode de règlement choisi. Ce premier versement inclut des arrhes de 300 €, **non remboursables**. En cas de paiement en plusieurs fois, le dernier règlement interviendra au plus tard un mois avant le début du stage, soit le 20 juin.

L'Association AMUSEL accepte les chèques-vacances.

Modalités d'inscription

Cette année vous disposez de 2 modalités d'inscription : par internet ou par courrier. Pour faciliter, accélérer, simplifier la gestion des inscriptions **nous vous invitons à vous inscrire prioritairement par internet**. Nous restons à votre disposition pour toute question ou demande d'aide à l'inscription en ligne.

S'inscrire par internet

1. Préparez les informations d'identité du stagiaire, et les options retenues.
2. Cliquez sur le lien suivant ou copiez le dans votre navigateur et renseignez la fiche d'inscription en ligne :
<https://goo.gl/forms/7iMxSliw8heCPypD2>
3. Vous pouvez régler en 1, 2 ou 3 fois. Vous recevrez un mail récapitulatif des options retenues et le coût total du stage, et vous invitant à faire un premier versement par CB, prélèvement SEPA ou par chèque. Vous recevrez un mail pour les versements suivants.
4. Recevez par mail les documents à renseigner pour finaliser l'inscription (fiche sanitaire, dossier de l'élève).
5. Complétez-les, retournez-les par courrier ou mail avec les pièces demandées.
6. Recevez la convocation pour le stage et/ou le transport au plus tard 8 jours avant le stage.

S'inscrire par bulletin papier (non conseillé)

1. Envoyez un mail à s2.amusel@gmail.com pour demander un bulletin d'inscription papier.
2. Retournez-le avec votre règlement par chèque ou par virement (la totalité du montant) et les documents demandés (sans oublier les frais d'inscription papier).
3. Recevez l'email de confirmation de réception sous 15 jours et la convocation pour le stage ou le car 8 jours avant le début du stage.

Pour tout renseignement

Myriam CHIAPPARIN

Portable : 06 60 75 69 64 E-M@il : myriamchiapparin@gmail.com

Les + AMUSEL

- **L'inscription par internet** et le règlement en plusieurs fois, par CB, virement, ou chèque.
- **L'option piano** : unanimement appréciée, cette option est maintenant pérenne, ainsi que **l'option violon**, proposée par Arnaud LEHMANN, qui sera muni de quelques instruments selon les demandes.
- **L'option solfège complémentaire** : la vogue de la formation musicale a donné une teinte faussement obsolète à l'enseignement du solfège de haut niveau, qui était une spécificité française reconnue. Aujourd'hui, la plupart des jeunes musiciens déchiffrent très mal, car tel le français à l'école primaire, ils ne savent plus lire la musique... Hervé CHIAPPARIN revient sur l'essentiel.
- **L'orchestre de Chanac continue !** Comme les années passées, il sera proposé des pièces d'orchestre adaptées à tous les niveaux.
- **Les stagiaires majeurs hébergés par leurs propres moyens** auront la possibilité de prendre leurs repas au centre d'accueil, à condition de s'engager à l'avance sur la totalité du séjour, c'est-à-dire pour onze déjeuners. Cette option leur sera facturée 100 €, et devra être réglée dès l'inscription.
- **Les stagiaires majeurs** sont invités à se rapprocher au plus vite du village de gîtes de Chanac (se renseigner au 06 82 93 60 68), car il existe des possibilités de locations intéressantes, dans l'habitat et le cadre privilégiés de ce village, si l'on arrive avec un groupe de colocataires déjà constitué, bien entendu.

Pierre MATHOULIN, Président

Jérôme ARGER-LEFÈVRE, Directeur Artistique

Maurice VINCENS, vice-Président

Anne-Marie SABAT, Secrétaire

Philippe ROCHOUX, Trésorier

Siège social : Mairie de Chanac 48230 CHANAC

Parution au JO du 25/11/2006 - N° d'annonce : 746

